Vienne Condrieu Agglomération

Service Instructeur
30 avenue Général Leclerc
Espace St Germain - B.P. 263
38217 VIENNE

Accueil : 04.82.06.33.06

Affaire suivie par :
FONTAINE DOMITILLE

COMMUNE DE ECHALAS
(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER·N° PC 069080 26 00006
Dossier déposé incomplet le 11 Mai 2026

Adresse des travaux :
Rue des Artisans 69700 Echalas
Cadastré : B495

DESTINATAIRE :
ROLLAND Sylvain
ISOLCOUV R
850 Route du Buisson Sorbier
69700 Échalas

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de permis de construire susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 10 septembre 2026.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande sur le guichet numérique, nous vous avions informé par mail sur le guichet numérique pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces nécessaires à l'instruction. Ce mail vous a été transmis en date du 09 juin 2026.

Vous bénéficiiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 09 juin 2026 soit jusqu'au 10 septembre 2026, pour déposer sur le guichet numérique l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Echalas
le 14 octobre 2026
Pour le maire par délégation,
L'adjoint en charge de l'urbanisme,

Julien SPORTELLI



Mise en ligne le : 20/10/2026 16:36 (Europe/Paris)
Collectivité : Échalas
https://www.mairie-echalas.fr/documents_administratifs/83437